

Lettre d'information

N°25 - Novembre 2010

Chers amis,



Armelle Saunier - Le Courrier des 2 Rives - sept. 2010

Voici notre lettre traditionnelle du mois de novembre, nous abordons heureusement une nouvelle période. En effet de gros chantiers sont terminés, vous les connaissez : *Sheena*, *Le Dehel*, *Vigie*. Quelques détails et mises au point restent à « figner », mais leurs exploitants respectifs ont pu les faire naviguer et c'est quand même très satisfaisant.

Ces restaurations sont le fruit du travail des chantiers, mais aussi et surtout des membres d' Amérami, constitués en équipe qui conduisent avec patience, persévérance ces restaurations longues, coûteuses et compliquées. Ils méritent nos félicitations.

Certains travaux sont encore en cours : la vedette officier, et *Vétille*. Mais c'est normal et quand ils seront terminés, il y en aura encore d'autres !!!

Mais dès à présent je souhaite que nos amis s'attaquent aux « petits » bateaux. Formez des équipes de restaurateurs, constituer de futurs équipages ! Il faut sans cesse améliorer notre collection !!!

Enfin je voudrais attirer votre attention sur une opération de partenariat exemplaire, celle d' *Ar Ker Boriou*. Mais verrez cela plus loin.

Bon travail, et amitiés à tous.

Hubert FOILLARD
Président d' Amérami

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE



Armelle Saunier - Le Courrier des 2 Rives - sept. 2010

L'assemblée générale d'Amérami s'est tenue le mercredi 9 juin 2010 à 15h00 au Musée National de la Marine à Paris.

Le président Foillard a ouvert la séance souhaitant la bienvenue aux nouveaux adhérents participant pour la première fois à cette réunion.

Rapport d'activités.

Le président commente le rapport d'activités qui est projeté aux membres de l'assemblée. Rapport joint à ce PV. Il insiste sur le fait que les grosses restaurations ont subi du retard et ont dû être menées simultanément. Il indique qu'à la date de l'AG, *Sheena*, *Dehel*, *Vigie* vont naviguer prochainement. La seule grosse restauration en cours est celle de *Vétille*. Il indique que l'association doit faire une pause avant de se lancer dans une restauration d'importance.

Le Président propose l'approbation de ce rapport et des orientations qui y sont rappelées. L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport d'activités 2009.

Comptes 2009.

Le trésorier commente les éléments d'information contenus dans son rapport.

Le président propose d'approuver le compte d'exploitation et le bilan 2009.

L'assemblée générale d'Amérami approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2009 et donne quitus au conseil d'administration.

Budget prévisionnel 2010. Le trésorier commente les éléments d'information qu'il avait écrits dans le rapport d'activités. Le président propose d'approuver le budget prévisionnel.

L'assemblée générale d'Amérami approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2010.

Fonctionnement : Remboursement des frais engagés ;

Les frais de déplacement pour l'AG ou les CA ou tout autre déplacement effectué à la demande d'Amérami peuvent être considérés comme des dons et donc bénéficier de la déduction fiscale de 66%. Une déclaration annuelle, en 2 exemplaires, doit être adressée à l'association avec les justificatifs (ne jetez pas vos billets de train !) - formulaires disponibles par internet ou papier.

Election du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est élu pour trois ans. Ce conseil arrive en fin de mandat et doit être renouvelé, à l'exception des 4 membres de droit évidemment (Maire de Lorient, Maire du Port-



Louis, Commandant la Marine à Lorient, directeur du musée de la Marine).
De nombreux anciens membres se présentent et il y a 3 nouveaux candidats. Il y a 17 candidats et 16 postes à pourvoir
A l'issue du vote, sont les administrateurs sortants qui étaient candidats ainsi que François LACHEVRE..
Clôture. A 17h00, le président lève la séance pour permettre au nouveau CA d'élire son bureau.

69ème CONSEIL D'ADMINISTRATION, tenu le 21 septembre 2010 au Musée national de la Marine.

Le procès-verbal du 68ème CA du 9 juin 2010 (élection du bureau) n'appelant pas de remarques, est approuvé<



1. Situation générale

* **Caen** : Dominique Lalance rend compte du renforcement de notre ancrage au pavillon Savare au sein du CNCN. *Dehel* : 1ère sortie le 18/09. La restauration a nécessité plus de 10 000 h de travail dont 6 000 pour les bénévoles Xavier Goupil et François Le Corre. Le CA approuve à l'unanimité l'achat de voiles pour un montant de l'ordre de 7500 à 8000 euros. Depuis, cet achat a été décidé dans des conditions convenables .

Bénodet Cormoran: une solution d'entente avec le CNCN est en passe d'être trouvée pour achever la restauration de ce bateau

Un Courlis nous serait proposé par M. de Foucault de Falaise

Viking: la restauration est toujours en rade

Cormorans: Denys Courtier confirme son intérêt pour *Morskoul* et des pièces de *Nawik*

* **Méditerranée** : L'organisation de mise en œuvre de *Rose Hélène* fonctionne bien.

La coque de la vedette du Foch est terminée.

Pas d'infos sur le canot *Cap Cépet* . Hors séance, une demande de restauration lourde arrive à l'association le lendemain du CA.



2. Argonaute

La convention d'exploitation arrive à échéance et nous souhaitons sa simple prolongation à la Cité.

Claude Verdier fait part de l'avancée toute relative du dossier d'aménagement de l'exposition. Il souhaite que nous remplacions les tableaux de la fresque historique. Le président pense qu'il faut être sûr qu'ils auront leur place après réaménagement de l'exposition si non, ce serait une dépense inutile.



3. Vigie navigue ! elle a brillé à une cérémonie de la préfecture de Police le 29

juin. Elle se trouve sur le bassin de la Villette pour l'expertise finale. Les relations avec la brigade fluviale sont excellentes.

L'équipe de restauration ne peut assumer la mise en œuvre du bateau. Un appel pressant aux adhérents va être fait, mais tous les membres du CA sont invités à rechercher des personnes qui pourraient être intéressées. Photos 4 et 5

4. **Vétille** : suite aux défauts graves d'étanchéité, un examen des solutions de réparation va être mené de façon contradictoire.

5. **Sheena** s'est illustré pour ses premières sorties et a embarqué Gwendall JAFFRY, rédacteur en chef du « Chasse Marée ». Photos 6 et 7

6. **Projet Ar Ker Bouriou** : Dominique Martel expose la proposition du propriétaire de ce bateau et l'intérêt pour des sorties en baie de Seine pour les adhérents caennais.

La discussion s'engage sur différents. Après discussion. André O'Neil fait part de la possibilité d'un partenariat avec la fondation d'Auteuil pour la restauration. Des contacts vont être pris dans les jours suivants.

Le CA décide que si une solution se dessine avec ce partenaire, nous donnerons suite, si non, nous déclinons l'offre du propriétaire actuel.

Communication

Il est rappelé que la lettre papier continue d'exister au moins pour un temps. Il renouvelle son appel pour des documents photographiques de qualité.

Cependant il est indispensable que les adhérents ayant une adresse mail nous la communique, de même en cas de changement. Notre lettre d'information électronique est faite pour vous informer, et doit améliorer notre notoriété. C'est donc à vous de relayer cette action auprès de vos proches, de vos amis et relations. Si chacun amenait dic nouvelles têtes...

Il ne s'agit pas seulement de « recruter » des passionnés des choses de la Mer, mais des gens curieux et ouverts.

A vous de jouer !

Dans ce sens il est rappelé que tout adhérent peut demander à embarquer sur le bateau de son choix. Il lui faut seulement se renseigner auprès de l'exploitant et donc consulter notre site.

Tour de table.

André O'Neill rappelle sa demande de réfléchir aux relations à établir avec les personnes à qui telle ou telle unité serait cédée. Il

demande qu'une commission ad hoc se penche sur ce point. Nous lançons donc un appel à candidature pour venir réfléchir à ce point avec André O'Neill et le secrétaire général.

PRESENTATION DE LA COLLECTION DE L'AMERAMI

FICHE TECHNIQUE n° 25 : LE PROJET AR KER BOURIOU

Ar Ker Boudiou; est un bateau de travail de la Manche, construit en 1965.

Peter Rauwerda, son propriétaire, souhaite le donner à Amerami pour que notre association prenne en mains sa destinée, en lui donnant une accentuation sociale.

Le C A du 21 septembre a pris connaissance du projet concernant ce bateau. Divers échanges ont eu lieu. André-Gabriel O'Neill, l'un de nos administrateurs, nous proposa un projet qui reçut notre accord de principe, car l'esprit initial était entièrement respecté, et sa dimension sociale et humaine très généreuse.



Il s'agit de permettre à des enfants orphelins ou en grandes difficultés sociales de pouvoir s'investir dans un projet aux dimensions multiples : bois, menuiserie, moteur, mécanique, voile, navigation, instruments, électricité, eau et plomberie, le bateau et la mer, l'aventure et la solidarité. Un seul but qui est celui de travailler en équipe pour restaurer et faire naviguer : synergies de moyens et solidarité. S'investir et partager.

Le bénéficiaire de ce projet est l'institution « Les Orphelins Apprentis d'Auteuil ».



Ar Ker Bouriou sera à leur disposition, ils recevront les matériaux de restauration et nous leur porterons assistance dans toutes les questions touchant au domaine maritime.

Le bateau sera donc entièrement restauré notamment grâce aux fonds réservés par l'actuel propriétaire.

L'expertise fait ressortir qu'il ne reste en relativement bon état que la coque, tout le reste doit être remplacé, les aménagements intérieurs seront restructurés afin de mieux les adapter à l'initiation à la voile et à la navigation côtière. Le moteur doit être révisé ainsi que les voiles. Ce projet permettra, au travers de navigations, de faire rêver des jeunes défavorisés.



Caractéristiques de *Ar Ker Bouriou*

Type : cotre

Gréement : aurique

Coque : bois

Pont : latté

Année de construction : 1965

Déplacement : 4 T

Jauge brute : 8,15 tx

Longueur de coque (hors tout) : 6,80 m

Tirant d'eau : 1,20 m

Maître-bau : 3,10 m

Tirant d'air : 3,50 m

Moteur : Yanmar 15cv

Chantier : Courseulles/Mer

LES OBJETS DU PATRIMOINE MARITIME.

« Globe de poche signé Sr. Robert daté 1756 »

Le dix-huitième siècle est le siècle de toutes les découvertes.

L'Europe se passionne pour la géographie, cette nouvelle science jusque là quasiment méconnue du grand public. Les voyages de Cook et de La Pérouse enthousiasment les gens branchés et les globes terrestres font leur apparition dans les demeures de l'époque.



Le sens du commerce amène les fabricants anglais à l'idée de créer des globes de poche qui, portés sur eux, leur serviront de faire-valoir ... au club, dans les soupers mondains, voire auprès des belles de leur entourage ...

Constamment remis à jour à la suite des dernières découvertes, ces mini-globes, initialement recouverts de peau de roussette puis de carton gaufré resteront à la mode jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle.





Quasiment 100% des globes de poche sont de fabrication anglaise (Cary, Lane, Newton majoritairement), un seul Français était jusque ici connu dans les collections publiques françaises, au Musée du Louvre, celui de Robert de Vaugondy daté de 1756. Son écrin est recouvert de peau de roussette.

Nous avons déniché son frère jumeau présentant le même cartouche avec la même signature et la même date.



Il est recouvert de maroquin, le globe céleste constitue évidemment le revêtement intérieur de l'écrin. Ce dernier protégeant le globe terrestre.

Comme l'indique en 2002 Camille Frémontier-Murphy dans son ouvrage « Musée du Louvre – Les instruments de mathématiques, XVIème-XVIIIème siècle » : « Il s'agirait du seul globe de poche de Didier Robert de Vaugondy conservé dans une collection publique ». Grâce à Monsieur le Conservateur des Objets d'art du Musée du Louvre, nous avons ainsi pu les mettre sur place côte à côte comme présentés sur les photos ci-dessous.



**Galerie DELALANDE
DOMINIQUE ET ERIC
DELALANDE**

LE LOUVRE DES ANTIQUAIRES
2 place du Palais-Royal – 75001
Paris
30, allée Boule –tel/fax 01 42 60 19
35

email : domdelalande@hotmail.com
site : www.antiquites-delalande.fr

